

Master 2 Droit international et européen des droits fondamentaux

Responsables pédagogiques : Rafaëlle Maison et Emmanuelle Saulnier

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Etudiant redoublant : oui ☐ non ☐

Enseignements	Choix	ECTS	CM	TD	Evaluations		Seuil de compensation
					Session 1	Session 2	
BCC1. Approfondir les connaissances fondamentales		30	120				10/20
Connaissances fondamentales							
Contentieux de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne		6	20		ET	ET	7/20
Droit de la Convention européenne des droits de l'Homme		6	20		ET	ET	7/20
Protection internationale des droits de l'Homme et des peuples - systèmes conventionnels et onusiens		6	20		ET	ET	7/20
Techniques du droit international des droits de l'Homme et des peuples		4	20		ECI		7/20
Droits économiques et sociaux		4	20		ECI		7/20
Droit de l'asile et des migrations		4	20		ECI		7/20
BCC2 . Ouvrir aux enjeux contemporains		12	60				10/20
Enjeux contemporains							
Commerce, investissement, environnement et droits de l'Homme		4	20		ECI		7/20
Responsabilité des Etats et organisations internationales pour violation des droits de l'Homme		4	20		ECI		7/20
Etats d'urgence : terrorisme, surveillance et droits fondamentaux		4	20		ECI		7/20
BCC3. Langue, recherche et pratique des droits fondamentaux		18	50				10/20
Anglais		3	30		ECI		7/20
Mémoire		10			Mémoire/ Soutenance	Mémoire/ Soutenance	10/20
Conférences d'actualité		1	10		ECI		7/20
1 UE au choix :							
Préparation au concours de plaidoirie	☐	4	10		ECI		7/20
Approche clinique des droits fondamentaux	☐	4	10		ECI		7/20
Conception d'une journée d'études - "actualité des droits fondamentaux"	☐	4	10		ECI		7/20
Stage (13 semaines)	☐	4			Rapport/ Soutenance	Rapport/ Soutenance	10/20
Total annuel		60	230				

Modalités de contrôle des connaissances :

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en session 1 :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : examen

Master 2 Droit international et européen des droits fondamentaux

Responsables pédagogiques : Rafaëlle Maison et Emmanuelle Saulnier

Conditions de validation de l'année de Master 2 :

- Tous les BCC doivent être validés (moyenne égale ou supérieure à 10/20 et résultat « admis ») ;
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC ;
- Les UE dont le seuil de compensation est de 10/20, ne sont ni compensables, ni compensantes.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du **Règlement des études** ainsi que des **modalités*** particulières applicables à cette **fiche pédagogique** consultables sur le site <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant